



GUIDE DES aides aux communes



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

HIRIGUNE
ELKARGOA

COMUNAUTAT
D'AGLOMERACION

DÉTAIL DES AIDES AUX COMMUNES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

► Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques

- Accompagnement gratuit
- Jusqu'à 65% des investissements
- 70% des études de faisabilité

Conditions : Energies concernées : Biomasse (bois...), géothermie, solaire thermique...
Contact : enr.thermique@communaute-paysbasque.fr

► Groupement d'achat d'énergie (dont électricité et gaz renouvelable) en circuit court

- Adhésion à la démarche mutualisée et coordonnée par la CAPB

Conditions : pas de conditions
Contact : te@communaute-paysbasque.fr

► Accompagnement à l'efficacité énergétique (audits, Contrat de Performance Énergétique) et de développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et réseaux de chaleur)

- Ingénierie unité Transition Énergétique du Secrétariat Général à la Transition Énergétique et Planification Écologique CAPB.

Conditions : Communes partenaires ELENA
Contacts : te@communaute-paysbasque.fr

FINANCEMENTS

► Aide à la recherche de financements

- Ingénierie gratuite

Contact : financements.projets@communaute-paysbasque.fr

TOUS PROJETS

► Fonds de concours aux communes 2023-2026

- Jusqu'à 50% du reste à charge des montants HT
- 30 000 € forfaitaires pour chacune des 158 communes + Enveloppe par pôle (15,26 M € au total répartis sur les 10 pôles)

Conditions :
- Projets devant répondre prioritairement aux enjeux de sobriété énergétique et transition écologique.
- Possibilité de cumuler les enveloppes
Contact : Responsables de pôle*

MOBILITÉS

► Aménagements cyclables

- 20% itinéraires cyclables secondaires / 30% itinéraires cyclables structurants
- Assiette de dépenses éligibles (études et travaux) plafonnée à 1M€

Conditions :
- Itinéraire inscrit à un schéma cyclable intercommunal validé par le SMPBA
- Respect du référentiel d'aménagement du SMPBA
Plafond : Assiette éligible (études et travaux) plafonnée à 1 M€
Contact : Aurélie MAISONNEUVE - a.maisonneuve@communaute-paysbasque.fr

► Mise en accessibilité des points d'arrêt

- 40% plafonné à 5000€ d'aide par point d'arrêt

Conditions :
- Maîtrise d'ouvrage communale
- Respect du référentiel d'aménagement du SMPBA
Plafond : 5000 € d'aide maxi par point d'arrêt
Contact : Stéphan BARNABE - S.BARNABE@communaute-paysbasque.fr

► Ecomobilité scolaire

- Plan de mobilité scolaire (intervenant extérieur) : 75% plafonnés à 7 500 € d'aide
- Car à pattes (intervenant extérieur pour démarrage) : 50% plafonnés à 3 500 € d'aide
- Car à cycles (intervenant extérieur pour démarrage) : 50% plafonnés à 3 500 € d'aide

Conditions : Maîtrise d'ouvrage communale ou associative
Plafond :
- 7500 € d'aide maxi pour un plan de mobilité scolaire
- 3 500 € d'aide maxi pour un car-à-pattes ou un car-à-cycles
Contact : Aurélie MAISONNEUVE - a.maisonneuve@communaute-paysbasque.fr

► Aires de covoiturage

- Règlement d'intervention en cours d'élaboration (200 k€ aux OB 2023 du SMPBA)

Contact : Aurélie MAISONNEUVE - a.maisonneuve@communaute-paysbasque.fr

AMÉNAGEMENT

► Etudes préalables en matières d'aménagement

- De 15% à 50% maximum du coût des études (plafond d'aide à 50 000 €) et selon le potentiel financier de la commune

Conditions : Maîtrise d'ouvrage communale
Contact : Responsables de pôle*

► Adressage

- Prise en charge de la réalisation de la première version de la base de données Adresse

- Signalétique : 50% maximum du reste à charge HT

Conditions : 134 communes rurales du Pays Basque
Dispositif se terminant fin 2023
Plafond : 4000 à 6000 € (en fonction du nb de voies et du bilinguisme de l'adressage)
Contact : Simon Estines - s.estines@communaute-paysbasque.fr

GEMAPI

► Règlement d'aide pour les travaux sur berges

- Diagnostic, conseil, ingénierie, aide à la recherche de financements

Conditions : ouvrage communal
Contacts :
Caroline Huveteau - c.huveteau@communaute-paysbasque.fr
Alexandre Ribes - a.ribes@communaute-paysbasque.fr

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

► Prévention et valorisation des déchets

- Aide technique et financière jusqu'à 50% du budget global du projet

Conditions :
• Localisation géographique : sur le territoire de compétence du syndicat Bil Ta Garbi
• Nature du projet : en lien avec la réduction, le tri, le recyclage des déchets... (économie circulaire)
• Soumis à une commission d'attribution.
• Les subventions versées par les collectivités adhérentes du syndicat Bil Ta garbi seront comptabilisées et complémentaires des aides versées par le Syndicat BTG pour le calcul du seuil max fixé à 50%
• Le porteur de projet s'engage financièrement dans le projet au minimum à la hauteur de la subvention demandée
Plafond : Subvention ne dépassant pas 50% du montant du projet
Contact : Amaia Lissalde - Amaia.lissalde@biltagarbi.fr

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

► Elgarweb

- 50 % du reste à charge HT (plafond d'aide à 2 000 €)
- Ingénierie gratuite

Conditions : 143 communes de moins de 5000 habitants
Contacts :
Claire Sarthou - c.sarthou@communaute-paysbasque.fr
Claudine Celhaiguibel - c.celhaiguibel@communaute-paysbasque.fr



► Accessibilité tous projets

- 50% maximum du reste à charge HT

Conditions :

- 144 communes de moins de 5000 habitants
- Dispositif se terminant fin 2023

Plafond : 8000 € (pour les communes de 1000 à 5000 hab.) ou 15000 € (pour les communes de moins de 1000 hab.)

Contact : Responsables de pôle*

CULTURE

► Aide à la définition d'une ambition culturelle liée à un bâtiment

- Ingénierie gratuite

Conditions : mobilisation du fonds de concours tous projets CAPB.

Contacts :

Miren ITURRIOZ - m.iturrioz@communaute-paysbasque.fr
Thierry BISCARY - t.biscary@communaute-paysbasque.fr

ALIMENTATION

► Appel à Projets alimentation durable à destination des communes

- Fonds de concours correspondant à 50% des dépenses éligibles HT (Plafond d'aide à 5 000 € par commune)

Conditions :

- Projets répondant aux objectifs de la loi EGALIM et du Projet Alimentaire Pays Basque en matière de gaspillage alimentaire et de disparition du plastique
- Aide annuelle

Contact : Stéphanie HIRIARTE - s.hiriarte@communaute-paysbasque.fr

HABITAT

► Logements communaux PALULOS et PLUS

- Ingénierie gratuite
- 10% du prix de revient TTC plafonné à 20 000 €/logement

Conditions : exigences de performance énergétique <150 kWh/h/m2/an

Plafond : 20 000 €/logement

Contact : Christine LAQUET-FAU - C.Laquet-fiau@communaute-paysbasque.fr

SPORT

► Plan Piscine

- 50% du reste à charge avec un plafond d'aide à 2,5 M d'€

Conditions : liste limitative de communes, critères du plan piscine

Contact : Pascal Larricart - p.larricart@communaute-paysbasque.fr

POLITIQUE LINGUISTIQUE EUSKARA ET OCCITAN GASCON

► Forfait traduction

- 40 traductions offertes par an (< 300 mots)
- Forfait 500 € gratuits (> 300 mots)

Conditions : communes ne bénéficiant pas d'un contrat de progrès ou d'une aide à la création d'un service municipal

Contacts :

Xabi DUPOUY - x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
Fanny LARTIGAU - f.lartigau@communaute-paysbasque.fr
Maïte DAVANT - m.davant@communaute-paysbasque.fr

► Aide à la normalisation des toponymes

- Ingénierie gratuite

Conditions : Toutes les communes

Contacts :

Xabi DUPOUY - x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
Fanny LARTIGAU - f.lartigau@communaute-paysbasque.fr
Maïte DAVANT - m.davant@communaute-paysbasque.fr

► Monter un service politique linguistique communal

- Aide financière sur 3 ans N= 15000 €, N+1 = 10000 €, N+2 = 5000 €

Conditions : Toutes les communes

Contacts :

Xabi DUPOUY - x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
Fanny LARTIGAU - f.lartigau@communaute-paysbasque.fr
Maïte DAVANT - m.davant@communaute-paysbasque.fr

► Leha, développer l'accueil bilingue ou en euskara dans les crèches

- Appui en ingénierie
- Pour la formation des salariés : financement des coûts pédagogiques et de remplacement, à hauteur de 50 % sur le territoire de compétence petite enfance communale, et à hauteur de 100 % sur le territoire de compétence petite enfance intercommunale
- Aide forfaitaire de 100 € pour l'achat de matériel d'éveil en langue basque
- Aide forfaitaire de 700 € pour l'organisation d'animations en langue basque
- Aide forfaitaire de 650 € pour la traduction de document d'information et de communication

Conditions : Toutes les crèches

Contact : Peio LABEYRIE - p.labeyrie@communaute-paysbasque.fr

► Aide à l'investissement pour la création de MAM et EAJE immersifs

- 7 400 € par place dans la limite de 12 places financées

Contact : Peio LABEYRIE - p.labeyrie@communaute-paysbasque.fr

► Contrats de progrès

- 40 traductions offertes par an (< 300 mots)
- Aide financière de 50 % pour former les agents recrutés et pour les traductions de > 300 mots

Conditions : communes moins de 10 000 habitants

Contacts :

Xabi DUPOUY - x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
Fanny LARTIGAU - f.lartigau@communaute-paysbasque.fr
Maïte DAVANT - m.davant@communaute-paysbasque.fr

► Euskaraz Josta, développer l'accueil de loisirs bilingue en euskara

- Appui en ingénierie
- Pour la formation des salariés : financement des coûts pédagogiques et de remplacement, à hauteur de 50 % sur le territoire de compétence enfance/jeunesse communale, et à hauteur de 100 % sur le territoire de compétence enfance/jeunesse intercommunale
- Aide forfaitaire de 150 € pour l'achat de matériel d'éveil en langue basque
- Aide forfaitaire de 800 € pour l'organisation d'animations en langue basque
- Aide forfaitaire de 650 € pour la traduction de document d'information et de communication
- Aide forfaitaire de 750€ pour l'organisation d'une demi-journée supplémentaire dédiée au volet linguistique lors de la préparation du projet pédagogique

Conditions : Tous les ALSH

Contact : Peio LABEYRIE - p.labeyrie@communaute-paysbasque.fr

COHÉSION SOCIALE

► Mise à disposition de données de l'observatoire Petite Enfance

Conditions : sans condition

Contact : Sandrine LAFUSTE - s.lafuste@communaute-paysbasque.fr

► Accès gratuit à la plateforme de données sociales Cabestan

Conditions : sans condition

Contact : Jean-Jacques MANTEROLA
jj.manterola@communaute-paysbasque.fr

ÉGALITÉ FEMMES / HOMMES

► Accompagnement au montage de projets

- Ingénierie gratuite

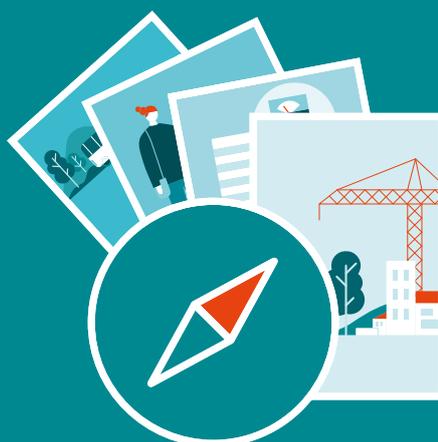
Conditions : sans condition

Contact : Jean-Christophe TASSY j.tassy@communaute-paysbasque.fr



*RESPONSABLES DE PÔLE

Pôle Amikuze	Jenofa Hiriart : j.hiriart@communaute-paysbasque.fr - 06 21 61 14 13
Pôle Pays de Bidache	Stéphanie Nadal : s.nadal@communaute-paysbasque.fr - 06 79 16 91 31
Pôle Côte Basque Adour	Marie-Aimée Altmeyer : m.altmeyer@communaute-paysbasque.fr - 06 71 31 29 90
Pôle Errobi	Marie-Laurence Inchauspe : m.inchauspe@communaute-paysbasque.fr - 07 64 87 11 07
Pôle Garazi-Baigorri	Alexa Dulin : a.dulin@communaute-paysbasque.fr - 05 59 49 21 50
Pôle Pays de Hasparren	Pierre Moulian : p.moulian@communaute-paysbasque.fr - 06 70 25 78 51
Pôle Iholdi -Ostibarre	Maylis Iribarne : m.iribarne@communaute-paysbasque.fr - 07 70 10 23 77
Pôle Nive-Adour	Christophe Comet : c.comet@communaute-paysbasque.fr - 07 63 63 44 71
Pôle Soule-Xiberoa	Marianne Lacazette : m.lacazette@communaute-paysbasque.fr - 06 62 98 87 83
Pôle Sud Pays Basque	Eneritz Zabaleta : e.zabaleta@communaute-paysbasque.fr - 06 59 37 43 31



GUIDE DES AIDES aux communes



GUIDE DES AIDES aux communes

aidés aux communes

TOUS PROJETS

FINANCEMENTS

MOBILITÉS

AMÉNAGEMENT

GEMAPI

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

CULTURE

ALIMENTATION

HABITAT

SPORT

POLITIQUE LINGUISTIQUE EUSKARA ET OCCITAN GASCON

COHÉSION SOCIALE

ÉGALITÉ FEMMES HOMMES

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Groupement d'achat d'énergie (dont électricité et gaz renouvelable) en circuit court

• Adhésion à la démarche mutualisée et coordonnée par la CAPPE
> Contact : te@communaute-paysbasque.fr

Contrat de développement des énergies renouvelables thermiques

• Accompagnement gratuit
• Jusqu'à 65% des investissements
• 70% des études de faisabilité
Energies concernées : Biomasse (bois...), géothermie, solaire thermique...
> Contact : enr.thermique@communaute-paysbasque.fr

Accompagnement à l'efficacité énergétique (audits, Contrat de Performance Énergétique) et de développement des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et réseaux de chaleur)

• Ingénierie unité Transition Énergétique du Secrétariat Général à la Transition Énergétique et Planification Écologique CAPPE.
> Contact : te@communaute-paysbasque.fr

Aide à la recherche de financements

• Ingénierie gratuite
> Contact : DPF : financements.projets@communaute-paysbasque.fr

Fonds de concours aux communes 2023-2026

• 50% maximum du reste à charge HT
• 30 000 € pour les 158 communes + Enveloppe par pôle (15,26 M € au total répartis sur les 10 pôles)
> Contact : responsable de pôle*

Aménagements cyclables

• 20% itinéraires cyclables secondaires / 30% itinéraires cyclables structurants
• Assiette de dépenses éligibles (études et travaux) plafonnée à 1M€
> Contact : a.maisonneuve@communaute-paysbasque.fr

Mise en accessibilité des points d'arrêt

• 40% plafonné à 5000€ d'aide par point d'arrêt
> Contact : S.BARNABE@communaute-paysbasque.fr

Ecomobilité scolaire

• Plan de mobilité scolaire (intervenant extérieur) : 75% plafonnés à 7 500 € d'aide
• Car à pattes (intervenant extérieur pour démarrage) : 50% plafonnés à 3 500 € d'aide
• Car à cycles (intervenant extérieur pour démarrage) : 50% plafonnés à 3 500 € d'aide
> Contact : a.maisonneuve@communaute-paysbasque.fr

Aires de coitourage

• RI en cours d'élaboration (200 k€ aux OB 2023 du SMPBA)
> Contact : a.maisonneuve@communaute-paysbasque.fr

Etudes préalables en matières d'aménagement

• De 15% à 50% maximum du coût des études (plafond 50 000 euros) et selon le potentiel financier de la commune
> Contact : responsable de pôle*

Adressage

• Prise en charge de la réalisation de la première version de la base de données Adresse
• Signalétique : 50% maximum du reste à charge HT
> Contact : s.estines@communaute-paysbasque.fr

Règlement d'aide pour les travaux sur berges

• Diagnostic, conseil, ingénierie, aide à la recherche de financements
> Contacts : c.huve'teau@communaute-paysbasque.fr
a.ribes@communaute-paysbasque.fr

Prévention et valorisation des déchets

• Aide technique et financière jusqu'à 50% du budget global du projet
> Contact : Amaia.Lissalde@biltagarbi.fr

Elgarweb

• 50% du reste à charge HT
> Contact : c.sarhou@communaute-paysbasque.fr
c.celhaigubel@communaute-paysbasque.fr

Accessibilité tous projets

• 50% maximum du reste à charge HT
> Contact : responsable de pôle*

Aide à la définition d'une ambition culturelle liée à un bâtiment

• Ingénierie gratuite
> Contacts : m.turrioz@communaute-paysbasque.fr
t.biscary@communaute-paysbasque.fr

Appel à Projets alimentation durable à destination des communes

• Fonds de concours correspondant à 50% des dépenses éligibles HT
> Contact : s.hiriarte@communaute-paysbasque.fr

Logements communaux PALULOS et PLUS

• Ingénierie gratuite
• 10% du prix de revient TTC plafonné à 20 000 €/logement
> Contact : c.Laquet-flau@communaute-paysbasque.fr

Plan Piscine

• 50% du reste à charge avec un plafond de 2,5M€
> Contact : p.larricart@communaute-paysbasque.fr

Aide à la normalisation des toponymes

• Ingénierie gratuite
> Contacts : x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
flartigau@communaute-paysbasque.fr
m.davant@communaute-paysbasque.fr

Monter un service politique linguistique municipal

• Aide financière sur 3 ans
N= 15000 euros, N+1 = 10000 euros, N+2 = 5000 euros
> Contacts : x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
flartigau@communaute-paysbasque.fr
m.davant@communaute-paysbasque.fr

Forfait traduction

• 40 traductions offertes par an (< 300 mots)
• Forfait 500 euros gratuits (> 300 mots)
> Contacts : x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
flartigau@communaute-paysbasque.fr
m.davant@communaute-paysbasque.fr

Leha, développer l'accueil bilingue ou en euskara dans les crèches

• Appui en ingénierie
• Pour la formation des salariés : financement des coûts pédagogiques et de remplacement, à hauteur de 50 % sur le territoire de compétence petite enfance communale, et à hauteur de 100 % sur le territoire de compétence petite enfance intercommunale
• Aide forfaitaire de 100 € pour l'achat de matériel d'éveil en langue basque
• Aide forfaitaire de 700 € pour l'organisation d'animations en langue basque

Aide à l'investissement pour la création de MAM et EAJE immersifs

• 7400 euros par place dans la limite de 12 places
> Contact : p.labeyrie@communaute-paysbasque.fr

Contrats de progrès

• 40 traductions offertes par an (< 300 mots)
• Aide financière de 50 % pour former les agents recrutés et pour les traductions de > 300 mots
> Contacts : x.dupouy@communaute-paysbasque.fr
flartigau@communaute-paysbasque.fr
m.davant@communaute-paysbasque.fr

Euskaraz Josta, développer l'accueil de loisirs bilingue en euskara

• Appui en ingénierie
• Pour la formation des salariés : financement des coûts pédagogiques et de remplacement, à hauteur de 50 % sur le territoire de compétence enfance/jeunesse communale, et à hauteur de 100 % sur le territoire de compétence enfance/jeunesse intercommunale
• Aide forfaitaire de 150 € pour l'achat de matériel d'éveil en langue basque
• Aide forfaitaire de 800 € pour l'organisation d'animations en langue basque
• Aide forfaitaire de 650 € pour la traduction de document d'information et de communication
• Aide forfaitaire de 750€ pour l'organisation d'une demi-journée supplémentaire dédiée au volet linguistique lors de la préparation du projet pédagogique
> Contact : p.labeyrie@communaute-paysbasque.fr

En savoir plus

